



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 95370

## Texte de la question

M. André Vallini attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'un des enjeux de l'accueil familial. Aujourd'hui, notre pays compte près de 9 220 accueillants familiaux. Le métier est exercé à 94 % par des femmes dont l'âge moyen est de 56 ans. L'accueil familial constitue une troisième voie entre le maintien à domicile et le placement en établissement. Les familles accueillantes des personnes fragiles ou en situation de dépendance atteignent aujourd'hui un âge élevé. Or le retrait de l'agrément du conseil général conduit à des situations douloureuses et à de véritables déchirures lorsque des liens étroits se sont tissés entre les deux parties au fil du temps. Aussi, il souhaiterait connaître les réponses que le Gouvernement est en mesure d'apporter pour prendre en compte cette nouvelle dimension de l'accueil familial.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Vallini](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95370

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Solidarités et cohésion sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 décembre 2010, page 13297

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)